

Sommaire

Actualités locales page 2 et 3

Rétrospective page 4 et 5

Elections page 6

Agenda page 7

Bon à savoir page 7

Informations page 8

Délégation Départementale

16, rue Andrey
25000 BESANCON
Tel : 03 81 53 34 33
Fax : 03 81 48 01 09
eMail : dd.25@apf.asso.fr

Antenne APF Montbéliard

16, rue Brossolette
25200 MONTBELIARD
Tel : 03 81 90 58 23
Fax : 03 81 90 52 24
eMail : apf.25200@orange.fr

Rédaction

Michèle MUNIER
Etienne KAUFFMANN
Amélie LAGUZET

Mise en page

Amélie LAGUZET

Remerciements

Charlotte FERY
Bernard CHABOD

Edito

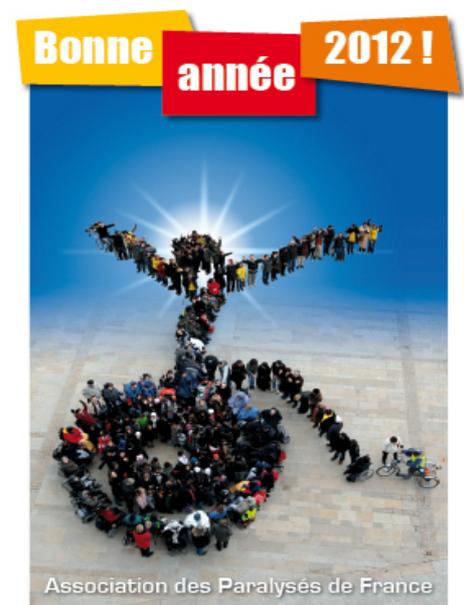
2011 se termine, bonjour 2012. Quels changements nous apporte cette nouvelle année ?

Comme disait Martin Luther King : « J'ai fait un rêve ». Le rêve d'une société plus juste où l'amour, l'amitié, la solidarité sont de vraies valeurs. Une société où l'argent ne soit plus la préoccupation essentielle de nos dirigeants. Un monde où chaque homme soit heureux de vivre, où la violence n'existe plus, où chacun mange à sa faim, a un toit et est libre. Mais ce monde n'existe pas, sinon il s'appellerait le « paradis ».

Nous allons essayer tout de même d'améliorer notre monde, en continuant le combat, pour augmenter les revenus, l'égalité des chances, le logement pour tous, et pour cela nous avons besoin d'un retour solidaire, adhérez à notre association, soutenez l'APF.

L'ensemble des membres de la Délégation du Doubs se joint à moi pour vous souhaiter à tous une bonne année et surtout une bonne santé.

Michèle MUNIER



Dernière minute !

Paru sur le site MaCommune.fr un article relate la mésaventure de Michèle MUNIER qui n'a pu prendre le TGV pour se rendre dans sa famille, faute de place ! En effet seulement une personne en fauteuil roulant peut être accueillie par rame, autant dire trop peu pour des lignes aussi fréquentées. Un fait qui, ajouté au manque d'accessibilité de la navette reliant la gare Viotte à celle d'Auxon, aggrave le manque d'accès aux services du TGV à Besançon. Un constat amer que Michèle ne peut s'empêcher d'exprimer : « *Notre société parle d'accessibilité, de prise en compte du handicap, mais ce ne sont que de belles paroles ... 2015 la date du tout accessible se rapproche mais ce n'est qu'un leurre ...* »

Une balnéo à la Ferme Léonie

Nous avons la chance d'avoir dans notre belle région un lieu d'accueil et de loisirs unique en France : la Ferme Léonie. Propriété de l'APF depuis 1991, cette ferme a été léguée à l'association par Léonie Vuillet suite à un appel lancé dans « La voix du Jura » pour trouver un lieu où personnes handicapées et adhérents pourraient se retrouver. La ferme fut baptisée « Léonie » en hommage à sa généreuse habitante.

Rénovée en 1993 puis agrandie en 2005, la Ferme Léonie offre aujourd'hui une capacité d'accueil de 44 personnes dans 4 gîtes et 10 chambres. Les loisirs proposés sont très nombreux et surtout accessibles à tous : ski fauteuil, balades en calèche, luge nordique, joelette, baignades, baptême en ULM ... Beaucoup d'activités auxquelles vient désormais s'ajouter un espace balnéothérapie inauguré le 26 novembre 2011 équipé d'un rail et pouvant accueillir 5 personnes.

Avec plus de 1000 vacanciers par an dont un grand nombre de personnes en situation de handicap la Ferme Léonie n'a pas fini de faire des heureux.

Renseignements au : 03.84.34.10.55 ou sur le site <http://fermeleonie.fr/>



Du nouveau sur internet !

Depuis le 1er novembre dernier notre blog est à nouveau tenu à jour pour vous informer en temps réel de l'actualité de votre délégation. N'hésitez pas à le visiter et à y laisser des commentaires. Vous le trouverez ici : <http://apf25.blogs.apf.asso.fr/>

Une page facebook a également vu le jour et n'attend plus que vous pour cliquer sur :



Accès Centre Ville de Besançon

Depuis plusieurs années les adhérents de l'APF se plaignent de la dégradation de la qualité de leurs déplacements en ville depuis la pose de bornes restreignant l'accès au centre ville de Besançon. Après plusieurs courriers et plusieurs rendez-vous avec les services de la Mairie (l'Adjointe à la Voirie, un membre des services techniques, le Conseiller Municipal aux personnes handicapées), nous avons fini par aboutir à un accord satisfaisant eu égard aux choix politiques de la Mairie.

En effet, la Ville de Besançon souhaite maintenir le Centre Ville fermé au maximum afin de ne pas l'engorger de véhicules et favoriser le bien être des badaux. Pour l'APF, le fait d'avoir posé des bornes dont l'appel se fait du côté droit du véhicule est discriminant (obliger la personne à sortir son fauteuil, fixer les roues, se transférer pour aller appeler à la borne d'appel, puis refaire la même manipulation en sens inverse). Suite à une longue négociation de plusieurs mois, nous avons trouvé un terrain d'entente : Un numéro d'appel sera visible sur les bornes Jean Cornet et rue Pasteur afin que vous puissiez appeler un agent qui pourra baisser la borne à distance. Si cette solution nous oblige à avoir avec nous un téléphone portable, elle permet toutefois de pouvoir se rendre au Centre Ville avec plus d'aisance, y compris pour les touristes venant uniquement visiter notre ville.

Nous remercions les services de la Mairie qui ont été ouverts à la discussion, malgré le choix de supprimer les véhicules du Centre Ville.

Accès bornes, composez le : 03 81 61 51 26 uniquement pour les accès Jean Cornet et rue Pasteur (les autres ne nous gênent pas).

La place GIG/GIC dans la cour de l'Hôtel de Ville de Besançon, très prisée de certains devient une place GIG/GIC utilisable uniquement pour les mariages ou réceptions exceptionnelles à l'Hôtel de Ville. Notez le bien. Elle était pourtant très pratique.

Etienne Kauffmann

Service Accès Plus

Devant me rendre à Paris avec Chantal, ma fille handicapée qui habite Besançon, je suis allée à la gare de Pontarlier pour les billets et des renseignements.

J'ai eu à faire à une dame vraiment sympa qui m'a informée d'un service s'occupant de l'accueil dans les gares. J'ai pris contact au:

Centre de service accès plus
Ouvert de 7 H à 22 H, 7jours / 7
Tel : 0890 640 650

J'ai donné tous les renseignements concernant Chantal : -numéro de carte d'invalidité – taux d'invalidité – durée de validité de la carte – fauteuil etc.

Elle est maintenant inscrite dans leur dossier et sur simple appel, elle peut être prise en charge.

Ensuite, avec mes billets aller et retour Paris-Besançon, tous les accueils ont été faits et nous avons été très satisfaites du service.

Je ne connaissais pas ce service et il me paraît important de le faire connaître autour de vous.

Pour plus de précisions, un petit document « Service accès plus - Accueil escale train » est disponible dans les guichets des gares.

Charlotte Fery

Peindre en silence

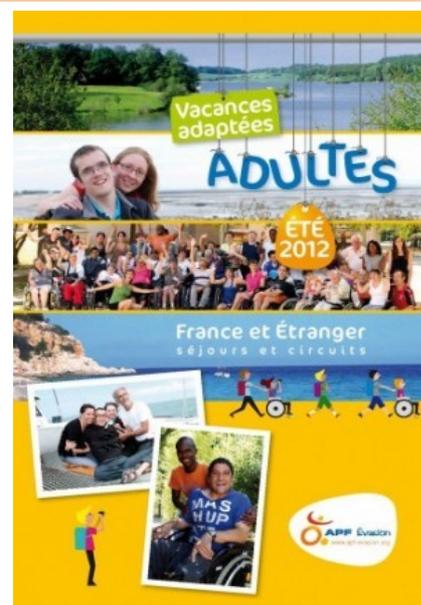
S'exprimer à travers la peinture c'est ce que fait Daniel JOUILLE depuis qu'il a perdu la parole suite à un AVC. Avec l'aide de Monsieur Georges MARESCHAL, adhérent de l'association « silence on peint », Daniel a trouvé un nouveau langage. Malgré un lourd handicap, Daniel se déplace en fauteuil roulant et n'a plus que l'usage du bras gauche, il trouve dans ce mode d'expression une façon de transmettre ses émotions. Une belle leçon d'humanité entre deux personnes qui nous prouve que l'Art est un plaisir qui se partage quelque soit l'âge.

Michèle Munier

Le catalogue APF Evasion été 2012 est paru !

Certains l'attendent depuis août dernier, il vient de paraître. Le catalogue APF Evasion 2012 regroupe quelques 140 séjours soit nettement plus que l'année passée. Grande nouveauté 2012, des séjours d'une semaine sont programmés, afin de répondre à certaines demandes.

Ce catalogue est consultable sur : www.apf-evasion.org . Pour ceux qui sont partis l'année passée, vous allez recevoir automatiquement un catalogue dans votre boîte aux lettres. Pour ceux qui ne sont jamais partis ou qui ne sont pas partis depuis longtemps, vous pouvez le demander à la délégation qui vous en fera parvenir un. Pour tous renseignements concernant les séjours APF Evasion, Saloua KARMOUS et Aurélie BOITEUX à l'antenne de Montbéliard se feront une joie de vous répondre et de vous aiguiller.



Le blog pour bien préparer ses vacances

L'APF lance un tout nouveau blog consacré à l'organisation des vacances pour les personnes souffrant d'un handicap moteur et leurs familles. Transports, hébergements, aides humaines, techniques ou financières, tout est là pour vous aider. Une carte de France des plages accessibles devrait être ajoutée fin février et permettre de visualiser en un seul clic les lieux de baignade adaptés. Un site indispensable quand on sait la difficulté de trouver des hébergements **réellement** accessibles ! A visiter sans attendre à cette adresse : <http://vacancesaccessibles.blogs.apf.asso.fr>

Campagne « Des Bâtons dans les roues »



2011 a été une année rude pour l'APF qui a dû se battre pour faire respecter les droits des personnes handicapées, notamment en matière d'accessibilité. En effet la prometteuse loi handicap du 11 février 2005 s'est faite malmener par une proposition d'amendement du Sénateur Eric Doligé qui visait entre autres à repousser l'échéance de 2015 et à élargir les possibilités de dérogations sur l'accessibilité des bâtiments. Jugée inacceptable, cette proposition a consterné les acteurs de l'APF qui ont décidé de réagir en organisant la campagne nationale «**Des bâtons dans les roues**».

C'est ainsi que le 27 septembre 2011 des milliers de personnes se sont retrouvées dans les rues afin d'exprimer leur mécontentement. Nous étions bien sûr présents et avons manifesté à Montbéliard. Malgré que nous ayons été peu nombreux, notre cortège s'est fait entendre et a bousculé la circulation et les riverains. Ces derniers se sont d'ailleurs montrés solidaires de notre mouvement et ont pour certains suivi notre parcours. Cette journée n'aura pas été vaine puisque le 3 octobre dernier, le président de la République a assuré à l'APF qu'il demanderait à son gouvernement de ne pas soutenir la proposition du Sénateur Eric Doligé.

Amélie LAGUZET

Déménagement de l'accueil de Jour, SAVS, SAMSAH de L'APF

Le 1^{er} décembre à 5 heures du matin, un incendie détruisait les locaux du CHAT, son Etablissement Social Adapté au Travail et son Entreprise Adaptée. Les locaux de l'APF attenants à cette structure : l'Accueil de Jour, le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale et le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés tellement fragilisés par cet incendie ont été fermés et déclarés trop dangereux pour continuer à accueillir le public et les employés.

La délégation a aussitôt proposé une partie de ses locaux pour accueillir le personnel administratif et le personnel intervenant à domicile. L'accueil de Jour quant à lui a été exercé au Centre Diocésain au Centre-ville, qui a tout de suite mis en place une organisation pour continuer à faire fonctionner cette structure. Deux mois plus tard, le 27 janvier, tous ces services APF viennent de déménager dans un nouveau local : 25 rue des Planches à Besançon (quartier Palente).

Les numéros téléphoniques et adresses Email restent inchangés.

La délégation est très heureuse d'avoir pu accueillir des collègues dans un moment difficile et d'avoir pu leur permettre de continuer à fonctionner dans des conditions correctes.

Repas de Noël

Le 3 décembre a eu lieu le traditionnel repas de Noël à Pirey. Nous étions 120 à avoir fait le déplacement pour nous retrouver devant un bon repas dans une ambiance toujours aussi conviviale. Merci à tous et à l'année prochaine !



Pose de la première pierre de l'Accueil multiservices

Le 7 octobre dernier a été posée la première pierre du futur accueil multiservices de l'APF qui verra le jour en 2013 à Besançon. Jean-Marie Barbier, président de l'association, avait tout spécialement fait le déplacement afin de sceller dans le mur la charte qui guide nos actions depuis 1933. Un geste fort et symbolique qui vient concrétiser ce projet attendu depuis longtemps. En effet le Doubs souffre d'un déficit en hébergements pour personnes en situation de handicap et cette structure répond parfaitement à cette carence. Composée de 5 petites unités complémentaires elle offre 20 places en accueil de jour, 60 places en SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale), 20 places en SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés à Domicile), 15 places en foyer de vie et 15 places en foyer d'accueil médicalisé. La souplesse d'accueil de cet établissement permettra une prise en charge personnalisée et le respect des projets de vie des personnes concernées. Mais loin d'être satisfait Monsieur Barbier souhaite « faire une place à chacun et conjuguer la solidarité au verbe aimer ». Un vœu que nous faisons tous à l'approche de 2015 ...



Le groupe HANDIVALY change de responsable ...

Le groupe HANDIVALY Montbéliard a récemment changé d'animatrice . En effet Maryline BARTHOD ne souhaitant pas se représenter, c'est Agnès LANOIR qui a été élue le 14 novembre dernier comme nouvelle responsable du groupe. Elle a accepté de répondre à nos questions :

1. Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je me présente Mme LANOIR Agnès demeurant à Audincourt j'ai 51 ans, je viens d'être élue responsable du groupe d'amitié Handivaly de l'APF de Montbéliard.

2. Quel est ton parcours au sein de l'APF ?

Cela fait six ans que je suis adhérente APF, je suis membre du Conseil Départemental. J'essaye de participer le plus possible aux actions (sensibilisation, accessibilité, semaine nationale etc)

3. Pourquoi t'être présentée pour être responsable du groupe Handyvaly ?

Je me suis présentée comme responsable du groupe car j'étais déjà suppléante de Mme Barthod Maryline qui ne voulait pas renouveler sa candidature. Cela faisait plusieurs années que j'étais dans ce groupe, je voulais continuer à m'investir dedans.

4. Peux tu nous présenter ce groupe ?

Handivaly est constitué de 25 membres. A l'écoute avec ces personnes on organise des moments conviviaux aussi bien devant un café que lors d'une sortie de temps en temps.

5. Quel esprit, quelle dynamique souhaitez-tu lui donner ?

Je souhaite motiver les membres dans les actions APF et passer des après midi récréatifs.

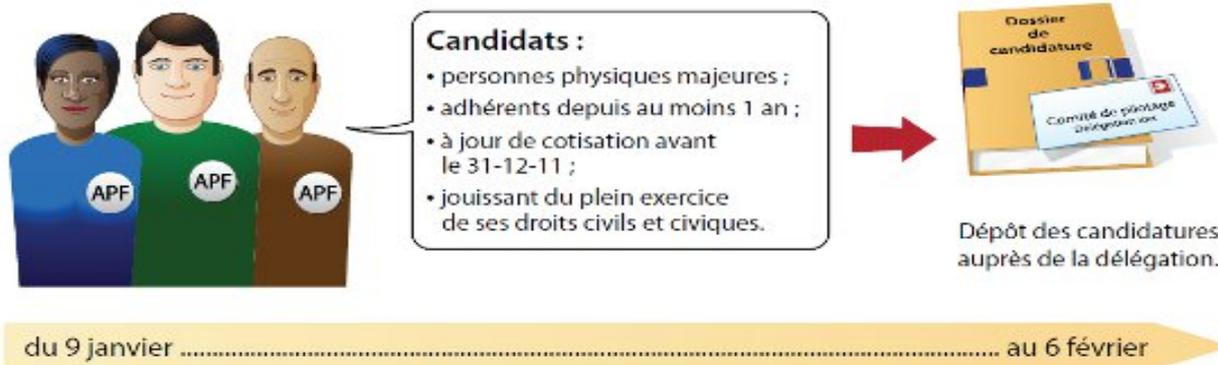
6. Enfin peux tu nous dire comment participer au groupe ?

Tout le monde peut venir au groupe, il faut juste être adhérent APF. On laisse aux personnes un temps de réflexion de 3 mois avant d'adhérer. On peut me contacter au **0613861771** ou **0381372635** ainsi qu'à l'antenne APF de Montbéliard au **0381905823**

Retrouvez l'agenda des activités du groupe en page 7

L'année 2012 commence fort pour l'APF puisque l'association va procéder au **renouvellement des conseils départementaux**. Ces élections concernent chacun d'entre nous car en tant qu'adhérents nous serons amenés non seulement à voter mais également à nous porter candidats pour ceux et celles qui seraient intéressés.

Depuis le 9 janvier un appel à candidatures vous a été envoyé par voie postale et devra être retourné au siège de délégation au plus tard le 6 février. Notez bien que pour pouvoir vous porter candidat vous devez être adhérent depuis le 1er janvier 2011 et être à jour de votre cotisation au 31 décembre 2011.



Etre élu au Conseil Départemental c'est avant tout réfléchir aux orientations de notre Association au niveau du département : faire le choix des actions, prendre les décisions sur le ton à avoir lors des réunions extérieures. C'est aussi mobiliser les autres adhérents pour qu'ils nous représentent dans leurs localités, et faire le point avec eux sur les avancées (ou non) dans leur secteur.

Etre élu n'est pas un simple titre et cette fonction impose une certaine disponibilité. Votre rôle de représentant vous obligera à assister aux réunions, aux assemblées annuelles et à remplir des missions ponctuelles extérieures à l'association. La fonction d'élu est bénévole mais les frais liés à vos déplacements, votre hébergement ou vos besoins humains sont remboursés aux conditions fixées et sur présentation de justificatifs.

Enfin n'ayez pas d'inquiétudes quant à vos capacités car des formations peuvent être organisées pour vous permettre de vous perfectionner dans plusieurs domaines. Malgré tout un travail personnel est indispensable pour se tenir informé de l'actualité.

Les votes se dérouleront par voie postale du 20 février au 12 mars, cachet de la poste faisant foi.



L'année 2012 s'annonce intéressante pour les futurs élus avec la mise en œuvre du projet « **Bouger les lignes** » et l'approche des élections présidentielles et législatives. Avec un mandat de 3 ans ils seront amenés à faire respecter l'échéance de 2015 imposée par la loi de 2005 en matière d'accessibilité. Des défis passionnants en perspective !

Groupe HANDIVALY Montbéliard

- 11 février : Musée de l'Horlogerie BESANCON
- 03 mars : Réunion à la Délégation MONTBELIARD
- 14 avril : Musée du Chemin de Fer MULHOUSE
- 26 mai : FIMU BELFORT
- 23 juin : Défi INTER-REGION MONTBELIARD

Pour plus de renseignements contactez Agnès LANOIR au 06.13.86.17.71 ou 03.81.37.26.35

Ou l'antenne de Montbéliard : 03.81.90.58.23

Groupe VIVRE ENSEMBLE Besançon

- 18 février : Restaurant Bella Italia THISE
- 31 mars : Bowling
- 14 avril : à définir
- 26 mai : FIMU BELFORT
- 23 juin : Défi INTER-REGION MONTBELIARD

07 juillet : Vélo adapté BROGNARD

Pour plus de renseignements contactez François COUSSON : chauffeurapf25@gmail.com

Bon à savoir

Les Aides pour séjours vacances

1. Imposition fiscale

Beaucoup de personnes sont déclarées à charge fiscalement avec les parents ou les proches, ce qui entraîne une réduction d'impôt mais non une exonération et, par voie de conséquences, une diminution, voire annulation de toute aide financière pour les séjours vacances.

2. La demande doit être faite bien avant le départ et non la veille....

3. Les aides

- PCH (Prestation Compensatrice Handicap) obtenue par l'intermédiaire de la MDPH. Le plafond d'aide est de 75% du surcoût accompagnateur avec un plafond de 1800€ pour 3 ans.
- ANCV (chèques vacances) à demander à la délégation
- divers aides : MSA, CPAM, Mutuelles maladie, Conseil Général. CCAS etc

Lors d'un weekend, un vacancier jurassien nous a fait part des aides 2010 qu'il a obtenu grâce aux démarches qu'il a LUI-MEME entreprises (hé oui, il ne faut peut-être pas toujours attendre que les autres se bougent à notre place). Ce vacancier, NON IMPOSABLE, a pu effectuer 2 séjours pour les prix de revient suivants :

	Séjour APF Evasion	Séjour APF Jura
Coût de départ	2 055,00 €	900,00 €
	Déductions	
PCH	930,00 €	304,00 €
ANCV	900,00 €	540,00 €
MSA	150,00 €	
Soit coût de revient	75,00 €	56,00 €

CONCLUSION : ON OBTIENT RIEN , si on ne demande rien ...

Bernard CHABOD

Les structures APF au service de la personne dans le Doubs

Jeunes de 0 à 20 ans SESSD

Service d'Education et de Soins Spécialisés à Domicile
1, chemin Français
25000 BESANCON
Tel : 03.81.80.81.80 Fax : 03.81.80.26.83
eMail : sessd25apf@orange.fr

S.A.M.S.A.H

25, chemin des planches
25000 BESANCON
Tel : 03.81.40.11.95 Fax : 03.81.40.11.99
eMail : samsah.apf@orange.fr

Adultes de 20 à 60 ans SAVS

Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
25, chemin des planches
25000 BESANCON
Tel : 03.81.40.11.95 Fax : 03.81.40.11.99

Accueil de Jour

25, chemin des planches
25000 BESANCON
Tel : 03.81.40.11.90 Fax : 03.81.40.11.94



Depuis le 1er janvier les horaires d'ouverture du numéro vert "APF Ecoute Parents" ont changé. Vous pourrez désormais contacter les "Parents écoutants bénévoles" le **mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00** et le **jeudi de 14h00 à 21h00**.

Vous pouvez également consulter le blog des parents d'enfants en situation de handicap à cette adresse : <http://interparents.blogs.apf.asso.fr/>

APF Ecoute Infos @PF ÉCOUTE PARENTS
Des parents d'enfant en situation de handicap* à votre écoute
N° Vert d'écoute et de soutien*
0 800 800 766
* handicap moteur avec ou sans troubles associés, polyhandicap (appel anonyme et gratuit à partir d'un poste fixe)
APF Ecoute Infos, 17 bd Ellenqui, 75013 Paris - Tél : 01 40 78 27 25
www.ecoute-infos.apf.asso.fr - ecoute-infos@apf.asso.fr



Bon d'adhésion et/ou d'abonnement FAIRE FACE 2012

Vous pouvez aussi adhérer à l'APF et vous abonner à Faire Face via notre site internet : www.apf.asso.fr

OUI, je souhaite :

1	<input type="checkbox"/> adhérer à l'APF* et m'abonner pour un an au magazine FAIRE FACE au prix de spécial de 47 €	DHNA12+APFA12 €
OU		
2	<input type="checkbox"/> adhérer pour un an à l'APF 25 €* (prix de l'adhésion seule, sans abonnement)	DHNA12 €
OU		
3	<input type="checkbox"/> m'abonner pour 1 an au magazine FAIRE FACE 33 € (prix de l'abonnement seul, sans adhésion)	AFNA12 €
ET (facultatif)	<input type="checkbox"/> j'apporte mon soutien à l'APF par un don complémentaire* de :	€
<small>Tarifs valables jusqu'au 31/12/2012</small>		TOTAL de mon règlement :
		€

* Votre adhésion (25 €) et votre don complémentaire vous donnent droit à une réduction d'impôts de 66% de leur montant dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

MERCI DE RETOURNER CE BON

soit à votre délégation départementale APF ou sous enveloppe sans affranchir à :
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°94134 - 75642 Paris Cedex 13

RES0012 L'adhésion est individuelle

M. M^{me} M^{lle} Nom/Prénom

Adresse

Code postal [] [] [] [] [] [] Ville

E-mail (facultatif)

Ci-joint mon règlement par :
 chèque bancaire chèque postal à l'ordre de l'Association des Paralysés de France

En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression aux informations vous concernant, en vous adressant à notre association. Les noms, prénoms et adresses de nos adhérents et abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec l'APF. Si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées soient transmises, il vous suffit de nous écrire en précisant vos nom, adresse et numéro d'adhérent ou d'abonné.

Vous souhaitez recevoir le ZOOM par courriel ? Vous souhaitez faire une remarque ou contacter un rédacteur ? Envoyez nous un eMail à l'adresse amelielaguzet.apf25@orange.fr

Retrouvez le ZOOM et beaucoup d'autres informations sur notre blog : <http://apf25.blogs.apf.asso.fr/>

